



Arret maladie et subrogation

Par blum

madame, monsieur bonjour,
voici mon probleme .

je suis magasinier livreur au sein d une sarl grossiste en peinture haute decoration et ce depuis le 03/09/2005.
je suis en arret maladie depuis le 01/09/2008 pour ciatique du a une hernie discal. Celui ci a demander une subrogation a la c.p.a.m le 20/11/2008 et a ce jour je n ai toujours rien toucher de mon employeur .Ma fiche de paie du mois de novembre ne m as toujours pas ete envoyer. j ai envoyer un courrier en recomander avec AR pour lui demander de me verser mes indemnités journalieres. j attend la reponce .comment je doit prendre ces fait .Que faut il faire ,que me conseillez vous? je suis sans resource a ce jour.

Par Visiteur

bonjour,

vous êtes en maladie depuis le 1er septembre .. et l'employeur fait une subrogation le 20 novembre ?

comment a été payé votre salaire de septembre ? et celui d'octobre ?

a+